

**« LUITTES DE L'IMMIGRATION, LUITTES ANTIRACISTES :
Penser, Combattre, Diffuser, Mobiliser »**

**Colloque international organisé par les laboratoires
URMIS-Université Paris Diderot, CNRS, IRD, GERME-Université Libre de
Bruxelles, LIRTES-Université Paris Est Créteil, SOPHIAPOL-Université Paris
Ouest Nanterre**

Paris, 18 et 19 septembre 2015, Université Paris Diderot

L'année 2013 a été l'occasion de célébrer l'« anniversaire » de la première *Marche pour l'égalité et contre le racisme* en France. Partie de Marseille, elle est arrivée à Paris le 3 décembre 1983 et a été suivie par d'autres Marches, en 1984 et en 1985. Quitte à éluder parfois leur sens politique, on a rappelé tantôt l'espoir que ces diverses Marches ont suscité et la dynamique d'engagement des « enfants de l'immigration » qu'elles ont rendu visible, tantôt l'amertume de celles et ceux qui s'y sont engagés et se sont vus finalement dépossédés de la mobilisation (Bouamama, 1994 ; Hajjat, 2013). Le nouveau récit relativement consensuel de cet épisode passé et la réappropriation contemporaine par les pouvoirs publics d'un discours sur la « lutte » (contre le racisme, les discriminations... mais aussi contre « l'immigration irrégulière »), ne peuvent effacer ni réduire la conflictualité qui traverse et sous-tend ces enjeux. De même, l'affirmation d'un discours d'État sur le racisme et la célébration mémorielle nationale de grands épisodes historiques ne peuvent ni représenter ni contenir l'actualité des luittes politiques de l'immigration ou des luittes antiracistes. Celles-ci incarnent *a contrario* la « mésentente » (Rancière, 1995) qui structure ces questions et qui leur permet d'émerger dans les lieux publics sur le mode politique du litige.

En dépit de l'évolution du contexte sociopolitique ces 30 dernières années, les questions relatives à l'immigration et au racisme ne se posent pas de manière fondamentalement différente. Là où les Marches dénonçaient les insultes, les crimes racistes, les violences policières, le logement insalubre, le manque de formation et d'emploi pour les « jeunes immigrés », existent toujours discriminations, contrôles au faciès, ségrégation urbaine, surexposition au chômage, inégalités scolaires, agressions ciblées, profanations de lieux de culte... Le climat est aujourd'hui caractérisé par des discours et des agressions racistes qui redeviennent légitimes dans l'espace public via un durcissement du référent « ethnonationaliste » (Smith, 1979) désormais articulé à la thèse huntingtonienne du « choc des civilisations ». Ce processus prend autant appui sur une logique sécuritaire que sur la captation des thèmes progressistes, telle que l'égalité entre femmes et hommes, ou encore sur la « falsification » (Baubérot, 2012) de règles telle que la « laïcité ». La représentation de l'immigration comme un « problème » s'est banalisée et doublée d'une stigmatisation de l'islam, les discours et les politiques se sont durcis, conduisant à la fois à incriminer l'immigration et les populations supposées en être « issues », à précariser les conditions concrètes de migration et de séjour et à renouveler les formes d'exploitation.

Dans ce contexte, les luittes continuent et s'actualisent. Les Marches du début des années 1980, déjà, avaient marqué un tournant dans les luittes de l'immigration et contre le racisme en France. Si, dans les années 1970, les mobilisations s'organisaient autour de la figure du « travailleur immigré » et prenaient place dans des contextes liés à la migration et au travail (usines, foyers), la décennie suivante est marquée par l'entrée dans l'arène politique de la figure du « jeune immigré » et celle du « quartier ».

Dans les *Marches* ou dans des associations et collectifs locaux (*Collectif Jeunes d'Ile-de-France*, *Comité Gutenberg*, *Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue...*), c'est bien une nouvelle génération qui émerge entre 1981 et 1983. Sans éclipser les précédentes, la génération des enfants des travailleurs immigrés socialisés en France porte des revendications multiples et hétérogènes, qui se rejoignent dans une exigence d'égalité et de pleine citoyenneté.

Depuis le début des années 2000, la création de nouvelles structures, parfois plus labiles (collectifs, réseaux...) et qui fondent leur légitimité sur l'expérience directe du racisme et des discriminations vécues par leurs membres, semble marquer un certain renouveau. Ces nouvelles figures collectives des luittes – comme certaines figures des *Marches* – interrogent de ce fait la légitimité ou la pertinence des discours dominants (ceux du majoritaire, de l'État, du champ universitaire ou des associations nationales historiquement positionnées sur ces enjeux). Les termes du débat, les mots des luittes et les horizons politiques se réfèrent tantôt à l'égalité, à la citoyenneté, au droit, à la liberté, à la justice, à la sécurité sociale et/ou à la reconnaissance... Ces mobilisations s'ancrent souvent dans le local, dans des réseaux tissés de l'expérience commune des quartiers populaires (de *Zaïma de banlieue* et du *Mouvement de l'immigration et des banlieues* au *Collectif des quartiers populaires de Marseille* ou à *ACLEFEU*, par exemple). Elles ne délaissent pas pour autant le registre global des médias (*Im'média*) et du spectacle, ni celui des réseaux internationaux de liaison (par exemple autour des *Journées internationales contre l'islamophobie*, symboliquement organisées dans plusieurs villes d'Europe de manière simultanée). Elles peuvent aussi mobiliser le terrain de l'éducation populaire, celui de la représentation politique et de la critique théorique (*Collectif Manouchian*, *Parti des Indigènes de la République...*). Les registres de la création culturelle sont également investis (troupes de théâtre, concerts de rock, puis de rap), et sont plus récemment articulés à des enjeux de mémoire et d'histoire (par exemple, *Ch'faïd* sur l'héritage de la classe ouvrière des mines et des immigrations dans le Pas-de-Calais, les créations hip-hop de la *Compagnie Mémoires vives* à Strasbourg ou le *Takticollectif* et le festival « Origines contrôlées » à Toulouse...).

De la même façon, les sources de légitimation de ces luittes sont multiples. D'un côté sont réinvesties symboliquement des figures antérieures des luittes politiques, tissant le fil d'une mémoire transhistorique et transnationale : par exemple les manifestations parisiennes contre les crimes racistes des *Mères de la place Vendôme* (en référence aux *Mères de la Place de mai* en Argentine), la réinterprétation des chants de luittes par les *Motivés* ou encore l'enquête sur des figures des résistances à la colonisation menée par le *Collectif Vivre ensemble l'égalité* de Lormont. D'un autre côté, les luittes s'organisent à partir de catégories administratives ici et maintenant pour définir leurs revendications, tout en mobilisant un répertoire très large quant aux formes de la luitte : de la fronde de collectifs de médecins étrangers ou des grèves de « travailleurs sans papiers », des « révoltes des banlieues » à l'occupation d'églises, de mosquées ou de squats, des grèves de la faim aux incendies de centres de rétention, des manifestations devant les écoles des mères d'élèves voilées à « l'utilisation stratégique des prétoires » (Dehousse, 1999) dans la luitte contre les discriminations...

Au-delà de la diversité formelle de ces luittes, peut-on repérer des schémas communs, des références et/ou des visées communes ? Et de quel ordre : l'humanité ? L'égalité ? La question des frontières ? Celle de la mémoire et de l'histoire ? Celle des dominations et des rapports sociaux ? Où se situent et où s'ancrent ces diverses luittes ? Quelles sont les continuités ou au contraire les renouvellements voire les prises de distance vis-à-vis des luittes antérieures ? Par quels ressorts, avec quelles ressources, et dans quels espaces les luittes actuelles s'organisent-elles ? Quelles stratégies d'alliance éventuelles avec d'autres mouvements s'organisant principalement autour d'autres enjeux sociaux (rapports de classe, de sexe, sexualité) se dessinent ? Les rapports sociaux de classe, de sexe et de race (Guillaumin, 1972), sont-ils pensés comme aussi fondamentaux les uns que les autres ? Des travaux militants et académiques (Combahee river collective, 2006 ; Crenshaw, 2005 ; Delphy, 2007) ont montré que si les rapports sociaux sont relativement autonomes, l'expérience du racisme est toujours médiatisée par la position occupée au sein des rapports sociaux de sexe ou de classe. Quelles sont les pratiques à cet égard ? Et quelles sont, le cas échéant, les difficultés rencontrées ?

A la pluralité des expériences du racisme répondent des mobilisations qui singularisent les causes et/ou les identifications. Parle-t-on – doit-on parler – de « racisme » au singulier ou au pluriel ? L'objet du combat se définit-il par les catégories du « racisme » en général, ou du néocolonialisme, ou encore d'expériences spécifiques d'antisémitisme, d'anti-tsiganisme, de négrophobie, d'islamophobie... ? Les questions d'immigration, de colonisation et de racisme sont-elles reliées dans ces luittes ? La recherche elle aussi hésite entre les mots et les catégories, même pour penser les rapports sociaux (racisme, rapports Nord/Sud, postcolonial...). Plus avant, une question traverse de nombreux discours sur les luittes : celle de la tension entre spécification des causes et globalisation des enjeux, entre articulation des catégories et demande singulière de reconnaissance.

C'est donc un retour sur quelques décennies de luittes de l'immigration et antiracistes que se proposent d'effectuer ces Journées, en donnant la parole aussi bien à celles et ceux qui sont engagé.e.s dans les luittes, qu'à celles et ceux qui sont impliqué.e.s dans l'analyse de ces dynamiques politiques. Ces journées seront l'occasion de mettre en commun et discuter les expériences et de confronter des savoirs théoriques, pratiques et/ou *tactiques* (De Certeau, 1990) produits dans différents contextes et à partir de différents points de vue situés : mobilisations ponctuelles ou de longue durée, actions culturelles, éducation populaire, sociologie publique, université et recherche... Il s'agira d'explorer la manière dont les idées et les pratiques ont pu circuler entre ces différents champs, et également d'interroger comment la participation de chercheurs à des luittes sociales et d'acteurs des luittes à la recherche a pu influencer tout à la fois les travaux de recherche et les expériences politiques. En proposant un espace d'expression et une réflexion de fond sur l'actualité et l'histoire des luittes de l'immigration, des quartiers populaires et des combats antiracistes, ces journées permettront en outre de s'interroger sur les modes d'action utilisés ici et ailleurs, sur les perspectives actuelles et futures des luittes. Ainsi, les assassinats de janvier 2015, à Paris, et leurs suites politiques alimentent et réactualisent les débats au sein des espaces militants et académiques. Nous interrogerons aussi les éventuelles reconfigurations à l'œuvre.

Baubérot J. (2012), *La laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte.

Bouamama S. (1994), *Dix ans de marche des Beurs : Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, éd. Desclée de Brouwer.

Boubeker A. (2004), « De la "guerre des races" aux luittes de l'immigration. Une perspective foucauldienne des études sur l'ethnicité », *Le Portique*, n°13-14, 2004, [En ligne]. URL : <http://leportique.revues.org/619>, consulté le 18 novembre 2014.

Combahee River Collective (2006), « Déclaration du Combahee River Collective », dans *(Ré)articuler les rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, Jules Falquet, Emmanuelle Lada et Aude Rabaud (dir.), Cahiers du CEDREF, p. 53-68.

Crenshaw Kimberlé Williams (2005), « Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39(2), pp. 51-82.

De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien, 1 : arts de faire*, Paris, Gallimard/Folio.

Dehousse R. (1999), « L'Europe par le droit », *Critique internationale*, vol.2, n°2, p.133-150.

Delphy C. (2007), *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Paris, éd. La Fabrique.

Foucault M. (1997), « Il faut défendre la société », *Cours au Collège de France. 1976*, Paris, éd. Gallimard/Seuil.

GISTI (2014), *Mémoires des luittes de l'immigration en France*, Paris, éd. Gisti.

Guillaumin C. (1972), *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris/La Haye, éd. Mouton.

Hajjat A. (2013), *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, éd. Amsterdam.

Rancière J. (1995), *La mésentente. Politique et philosophie*, Paris, éd. Galilée.

Smith A. (1979), *Nationalism in the twentieth Century*, New York, New York University Press.

Appel à communications

LE COLLOQUE SERA ORGANISE AUTOUR DE QUATRE GRANDES THEMATIQUES, QUI CROISERONT LES REGARDS ENTRE SAVOIRS PRODUITS DANS LES LUITTES ET SAVOIRS ACADEMIQUES.

NOUS SOUHAITERIONS AINSI NE PAS CLIVER « TEMOIGNAGES » ET « ANALYSES », MAIS ETRE ATTENTIFS A LA FAÇON DONT LES DIFFERENTS SAVOIRS ET LES DIFFERENTES POSITIONS S'AFFECTENT, SE CROISENT, S'ENTRECHOQUENT OU SE FECONDENT RECIPROQUEMENT, EMPRUNTENT A L'UN OU L'AUTRE CHAMP DES RESSOURCES OU DES MOTIFS, PRODUISANT DES POSTURES HYBRIDES (RECHERCHE IMPLIQUEE, ENGAGEE, MILITANTS-CERCHEURS...).

THEMATIQUE 1 : OBJETS ET CATEGORIES

Toute mobilisation tend à se structurer à travers un objet et un adversaire de référence. Dans les luittes de l'immigration et antiracistes, quels sont-ils ? Quelle terminologie est mobilisée : racisme, racismes, islamophobie, négrophobie, anti-tsiganisme, etc. ? Au moment de dénoncer ou de revendiquer, vise-t-on une institution particulière (par exemple, la préfecture), l'État, les institutions en général ? Ou, plus largement, un mode de production (par exemple, le capitalisme colonial mondialisé), une organisation sociale, un système de valeurs ? Mais toute mobilisation tend aussi à se structurer en faisant appel à une « catégorie » ou à un « groupe ». Dans les luittes concrètes, quels sont les noms que l'on se donne ? Qui cherche-t-on à fédérer et à mobiliser ? Les immigré-e-s et/ou les personnes victimes du racisme et d'éventuels « soutiens » ? Les seul-e-s immigré-e-s et/ou les personnes victimes du racisme ? Les personnes victimes du racisme en général ou une partie d'entre-elles (par exemple les « Noir-e-s ») ? Et à quelle échelle territoriale : en « Occident », dans le pays, dans une région, dans une ville, etc. ?

De même, dans l'espace des mobilisations collectives, les luittes de l'immigration et antiracistes ne représentent pas un secteur isolé. Certaines mobilisations ne peuvent pas être seulement définies comme antiracistes : c'est le cas des groupes qui luittent simultanément contre plusieurs formes d'oppression sociale. Ces luittes dénoncent l'injonction qui est faite aux individus et aux groupes multiplement marginalisés de cliver leur énergie politique entre des projets parfois pensés comme antagonistes (luitte contre le racisme et luitte contre le sexisme par exemple). Le racisme ne s'actualise pas de la même manière en fonction du sexe, de la classe, de la génération ou de l'orientation sexuelle : comment les luittes antiracistes font-elles face à la diversité de ces situations ? On interrogera ici l'expérience de ces groupes pour qui luittes de l'immigration et antiracistes sont indissociables, dans le discours comme dans la pratique, des luittes contre le sexisme, l'homophobie, la précarité ou des luittes de classe.

THEMATIQUE 2 : SAVOIRS ET RESSOURCES

D'une part, les luittes sont génératrices de savoirs, partie intégrante de l'action et du pouvoir d'agir, qui relèvent aussi bien de « savoirs assujettis » relatifs aux rapports de domination que d'expertise militante quant au savoir-faire d'organisation et d'action. Il s'agit donc ici d'interroger les « savoirs d'expérience », autrement dit les savoirs et savoir-faire qui sont produits par l'expérience directe du racisme, de l'immigration ou encore par l'expérience militante. Comment ces savoirs se construisent, circulent, se transmettent, sont mobilisés ? Comment produisent-ils de la « conscientisation » collective et de l'identification ? Quels sont alors les ressorts de la mobilisation : un « ras-le-bol » et sa mise en mots en tant que « premiers concernés » et/ou une position morale et politique et/ou des valeurs générales comme celle d'égalité ? Dans quelle mesure – et de quelle manière – les connaissances issues de la recherche servent-elles (ou non) ces luittes, de quelles réappropriations et circulations sont-elles le cas échéant l'objet ?

D'autre part, nombre de chercheur-e-s en sciences sociales ont fait de ces mobilisations leur terrain d'enquête et ont importé dans le champ académique des innovations conceptuelles issues des luittes. D'autres chercheurs, impliqués ou engagés, conduisent leurs recherches dans la participation à l'action. Ce sont donc aussi les effets des luittes sur les savoirs académiques qu'il s'agit de retracer et de ne pas occulter. En effet, les interactions entre recherche et action militante sont nombreuses, complexes, et ne peuvent être envisagées de manière dualiste. Si certains savoirs académiques sont réappropriés dans des espaces militants, l'interaction entre savoirs et actions ne peut être réduite à la fiction d'un « monde de la recherche » éclairant le « monde militant ». Quelles alliances se nouent, le cas échéant, entre recherche *sur* et pratique *dans* les luittes ? Quels dispositifs, postures ou pratiques hybrides se créent, déplaçant ou transformant – et comment ? - les frontières entre recherche et action, entre science et politique ?

THEMATIQUE 3 : STRATEGIES D'ORGANISATION

Dans les mobilisations de l'immigration et contre le racisme, les associations jouent un rôle clé. Plusieurs associations nationales historiques (la Cimade, le MRAP...) interviennent de longue date dans la défense du droit des étrangers et contre le racisme. Le champ associatif s'est élargi dans les années 1980, notamment avec les Marches et l'autorisation pour les étrangers de former des associations. Dans quelle mesure cette diversification des acteurs a-t-elle modifié les moyens et les stratégies des luittes ? Quels sont les ressorts stratégiques et les supports pratiques des mobilisations collectives : occupations de l'espace public, usages du droit, pratiques artistiques, construction de mémoire, usage des médias, lobbying, représentation politique... ?

Par ailleurs, ces luittes ne s'organisent pas seulement en associations instituées, mais aussi en réseaux, en collectifs ou encore en partis politiques. Cette hétérogénéité des formes organisationnelles et institutionnelles des luittes de l'immigration et contre le racisme laisse penser que les revendications, les aspirations des personnes qui s'y engagent, leur rapport au champ politique institutionnel et aux pouvoirs publics sont divers. Qu'en est-il ? Quelles sont les positions prises par rapport aux partis, syndicats, autres mouvements... ?

Les luittes sociales s'incarnent aussi dans des formes d'action culturelle variées, occupant différentes scènes de la représentation publique et différents vecteurs de diffusion, de mobilisation ou de contestation. Certaines empruntent les codes et les scènes de l'action artistique (théâtre, musique, danse...); d'autres prennent la forme de médias, notamment communautaires (radios, journaux...); d'autres encore choisissent les logiques de l'éducation populaire, de la formation ou de l'action-recherche, dans un souci de démocratisation de la production des savoirs et de réappropriation de l'espace intellectuel, avec la création de collectifs élargis et pluridisciplinaires associant chercheurs, professionnels de l'intervention sociale, habitants, héritiers des classes ouvrières et descendants d'immigrés... Quels sont à la fois les usages et les critiques qui sont faits de ces différents modes d'action ? Quels sont les effets de ces formes de mobilisation ? Dans quelle mesure ces formes et ces vecteurs permettent-ils l'extension et la diffusion de la lutte et de ses enjeux à d'autres sphères de publics, et notamment des publics non militants ?

THEMATIQUE 4 : HORIZONS POLITIQUES

L'action collective s'élabore et se construit généralement autour d'un horizon politique plus ou moins explicite qui constitue le vecteur de la mobilisation. Ce sont ici les horizons ou utopies politiques des luittes de l'immigration et antiracistes qui seront interrogés. Ces luittes, dans leur diversité, tendent-elles vers un horizon commun ou relèvent-elles au contraire de différents objectifs en termes de société à faire advenir ? A cet égard, l'histoire des luittes antiracistes semble avoir été marquée par la dichotomie entre abolition des rapports sociaux de race et différentialisme ethnico-racial.

De la même façon, l'histoire des luittes de l'immigration et pour les droits des étranger-es renvoie autant à la demande d'un statut juridique plus protecteur « toutes choses égales par ailleurs », qu'à la remise en cause de la légitimité même des Etats-nations et de leurs frontières via la revendication de liberté de circulation et d'installation. Les luittes tendent-elles vers une abolition des différenciations, des hiérarchisations ou des frontières, ou envisagent-elles le maintien et la revendication de « différences » en travaillant à une répartition plus égalitaire du pouvoir détenu par les différents groupes sociaux ? Il s'agit en outre d'interroger l'impact qu'ont ces différents horizons politiques sur les formes de la luitte. La perspective d'une abolition des rapports de race, par exemple, peut sembler en contradiction avec la mobilisation des catégories raciales dans la luitte. Que fait-on concrètement de ces catégories ?

Par ailleurs, l'idée de luitte implique la conflictualité, et au-delà, elle s'inscrit dans une référence au moins métaphorique à la « guerre » (Foucault, 1997). Face à un discours du pouvoir qui se targue de représenter le consensus et produire de la pacification, comment les luittes se positionnent-elles : visent-elles la « victoire » d'un camp ? le renversement d'un ordre social (raciste, patriarcal...) ? Une société « nouvelle » abolissant les rapports sociaux ? Ou l'amélioration des conditions de vie ici et maintenant ? Quelles sont de ce point de vue les finalités sociales à partir desquelles les luittes s'organisent ? Et comment – par quels chemins, de quelle manière, à quelles conditions - imagine-t-on le cas échéant passer de la « guerre » à une nouvelle forme de paix ou de concorde ? Si les théories marxiennes de « l'avant-garde » ne sont plus nécessairement les références majeures, quels rôles se donnent celles et ceux qui luittent au regard de l'horizon politique visé ? On peut ici aussi interroger l'horizon des luittes qui apparaissent au premier abord plus circonscrites (par exemple les mobilisations autour du contrôle au faciès) et qui pourraient relever d'un horizon politique tacite, ou qui s'articulent à des valeurs générales (l'égalité) dont l'actualisation est recherchée. Y a-t-il de telles montées en généralité ? Et/ou comment s'articulent les causes, au profit de quelles conceptions du commun ?

Propositions de communications

Les propositions de communication doivent être envoyées **avant le 31 mai 2015** sur le site <http://lilar2015.sciencesconf.org>

Les propositions de communication ne devront pas dépasser 1000 mots et devront impérativement comporter les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- La référence à une ou deux thématiques visée(s)
- L'objet et l'objectif de la communication, le terrain, la méthode et les données utilisées, les principaux résultats ;
- Des références bibliographiques (10 au maximum)

La sélection des propositions sera anonyme et sera effectuée par les comités d'organisation et scientifique.

La décision sera notifiée aux auteur-e-s à partir du **25 juin 2015**

Comité d'organisation

Marwa Charraf, Sociologue, Université Paris Diderot, URMIS
Claire Cossée, Sociologue, Université Paris Est Créteil, LIRTES
Fabrice Dhume, Sociologue, ISCRA, Associé à l'Urmis-Paris
Xavier Dunezat, Sociologue, GTM-CRESPPA
Samira Drissi, Sociolinguiste, Université Paris Diderot, URMIS
Camille Gourdeau, Sociologue, Université Paris Diderot, URMIS
Pauline Picot, Sociologue, Université Paris Diderot, URMIS
Aude Rabaud, Anthropologue, Sociologue, Université Paris Diderot, URMIS
Simona Tersigni, Sociologue, Université de Paris X Nanterre, SOPHIAPOL
Damien Trawalé, Sociologue, Université Paris Diderot, URMIS

Comité scientifique

Stéphane Beaud, Ecole Normale Supérieure, CMH
Annie Benveniste, Université Paris 8 Saint-Denis, CIRCEFT
Said Bouamama, Institut de formation action recherche (IFAR) de Lille
Marguerite Cagnet, Université Paris Diderot, URMIS
Claire Cossée, Université Paris Est Créteil, LIRTES
Stéphane Dufoix, Université Paris-Ouest Nanterre, SOPHIAPOL
Jules Falquet, Université Paris Diderot, LCSP, CEDREF
Christophe Foltier, Linköping University (Suède), REMESO
Steve Garner, Faculty of Social Science, The Open University (UK)
Yvan Gastaut, Université de Nice Sophia Antipolis, URMIS
Robert Gibb, University of Glasgow, CRREN
Myriam Hachimi Alaoui, Université du Havre, ERIS-CMH
Abdellali Hajjat, Université Paris-Ouest Nanterre, ISSP
Odile Hoffman, Institut Recherche et Développement, URMIS
Stefan Jonsson, Linköping University (Suède), REMESO
Danièle Juteau, Université de Montréal, CEETUM
Catherine Lejeune, Université Paris Diderot, LARCA
Elise Palomares, Université de Rouen, DYSOLA
Catherine Quiminal, Université Paris Diderot, URMIS
Andrea Rea, Université Libre de Bruxelles, GERME
Thomas Sauvadet, Université Paris Est Créteil, LIRTES
Etienne Tassin, Université Paris Diderot, LCSP
Sylvie Tissot, Université Paris 8, CSU-CRESPPA
Mahamet Timera, Université Paris Diderot, URMIS
Elke Winter, University of Ottawa, CIRCEM